

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

PARIS

(11) N° de publication :
(A n'utiliser que pour les
commandes de reproduction).

2 478 095

A1

**DEMANDE
DE BREVET D'INVENTION**

(21) **N° 80 05859**

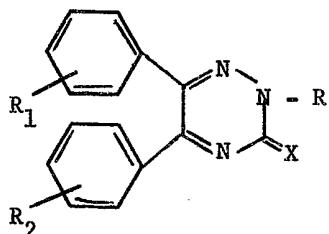
-
- (54) Dérivés cétoniques de diaryl 5-6 triazines 1-2-4 antalgiques et antiagrégants utilisables dans le traitement de fond des migraines.
- (51) Classification internationale (Int. Cl.³). C 07 D 253/06; A 61 K 31/53.
- (22) Date de dépôt..... 14 mars 1980.
- (33) (32) (31) Priorité revendiquée :
- (41) Date de la mise à la disposition du public de la demande B.O.P.I. — « Listes » n° 38 du 18-9-1981.
-
- (71) Déposant : PIERRE FABRE SA, résidant en France.
- (72) Invention de : Guy Pitet, Françoise Couret, Henri Cousse et Gilbert Mouzin.
- (73) Titulaire : *Idem* (71)
- (74) Mandataire : Jean-Pierre Doat,
17, av. Jean-Moulin, 81106 Castres Cedex.
-

La présente invention, réalisée au Centre de Recherches Pierre FABRE, concerne de nouveaux composés chimiques, des dérivés de diaryl 5-6 triazines 1-2-4, leur procédé de préparation et leur application en thérapeutique.

Ces nouveaux principes actifs possèdent des propriétés antalgiques et 5 antiagrégantes. Ils sont utiles notamment dans le traitement des migraines et la prévention des athéromes.

L'invention vise également les compositions pharmaceutiques les contenant.

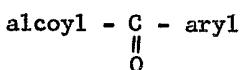
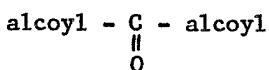
Les composés chimiques objet de l'invention répondent à la formule 10 générale :



X = oxygène ou soufre

R₁, R₂ sont identiques ou différents ; ils représentent un alcoxy ou un groupe dialcoylamino.

R est un groupe contenant une fonction cétonique ; ce groupe peut se schématiser :



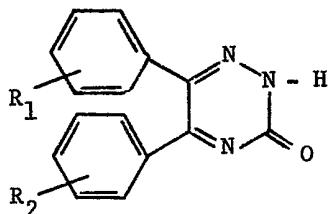
Les groupes alcoyles comprennent de 1 à 5 atomes de carbone ; ils sont linéaires ou ramifiés ; les groupes aryles sont des phényles benzyles, naphtyles, furyles pouvant être substitués.

Dans les brevets n° 76.32162 et n° 77.07245, déposés au nom de la demanderesse, il a été démontré que les composés triaziniques substitués en position 2 par des groupes alcools possédaient des propriétés antalgiques.

- En poursuivant les investigations dans cet axe thérapeutique et sur 5 ce type de structure, il a été obtenu de nouveaux composés chimiques possédant des propriétés antalgiques ayant un spectre d'activité plus large qui permet d'envisager compte tenu d'un fort pouvoir anti-agrégant l'utilisation en thérapeutique pour le traitement de fond des migraines, la prévention des athéromes et le traitement d'algies diverses.
- 10 A titre d'exemples non limitatifs, il est décrit ci-après quelques composés chimiques et leur mode de préparation. Pour chacun d'eux un numéro de code est mentionné afin de faciliter l'exposé des résultats des expérimentations auxquelles ils ont été soumis.

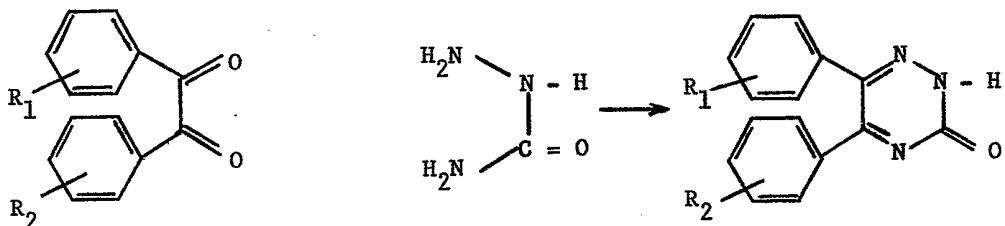
Schéma de synthèse :

15 Les diaryl triazines de formule :



R₁ et R₂ tels que définis précédemment

sont obtenues par action du semi-carbazide sur les diaryl dicétones correspondantes selon le schéma :



- Les diaryls dicétones sont préparées selon des procédés décrits dans la littérature et plus particulièrement selon la mise au point à paraître dans 20 Bollettino Chemico Farmaceutico 1980 de G. PITET, H. COUSSE et G. MOUZIN intitulée : les diaryls dicétones, synthèse et utilisation pour l'obtention de médicaments et spécialement des as triazines.

A partir des composés précédents, l'introduction des substituants R contenant la fonction cétonique peut être réalisée selon deux modes opératoires de synthèse :

Procédé 1 (mode opératoire A)

- 5 Une molécule de diaryl triazine en suspension dans le DMF est traitée par une mole d'hydrure de sodium puis par une quantité stoechiométrique de réactif halogéné : Br - $(\text{CH}_2)_n$ - C = O - alcoyl

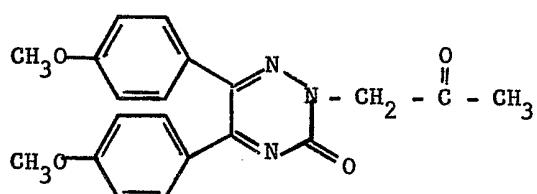
Procédé 2 (mode opératoire B)

- Une mole de triazine est traitée par 2 litres de soude à 50 % dans l'eau,
10 ajouter 2 litres de chlorure de méthylène et 3,5 g de chlorure de benzyl triéthyl ammonium. Ce milieu réactionnel est ensuite traité par le composé halogénocétonique.

En opérant ainsi, il a été obtenu les molécules selon la formule générale.

Selon le mode opératoire A, il a été synthétisé les molécules :

- 15 Exemple 1 : Oxo-3 acétonyl-2 di(paraméthoxy phényl) 5-6 as triazine
(ST 753)

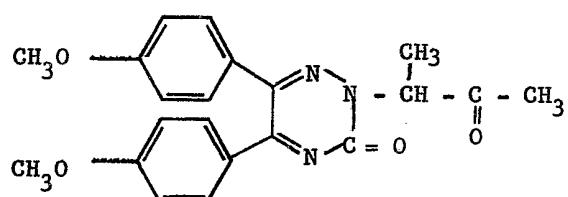


Cristaux jaunes

Soluble dans l'éthanol, le benzène, le chlorure de méthylène et le chloroforme.

- 20 Insoluble dans l'eau, les acides et bases dilués, l'éther.
Point de fusion : 145°C

- Exemple 2 : Oxo-3 α méthylacétonyl-2 di (paraméthoxyphényle) 5-6 as triazine
(ST 765)



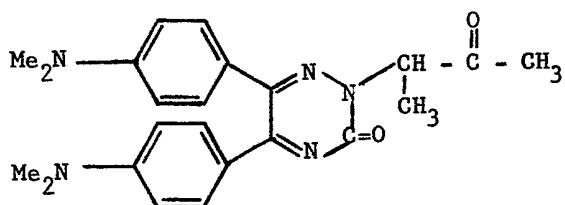
Cristaux jaunes

Soluble dans l'éthanol, le benzène, le chlorure de méthylène et le chloroformé.

Insoluble dans l'eau, les acides et bases dilués, et l'éther.

5 Point de fusion : 114°C.

Exemple 3 : Oxo-3,6-diméthylacétonyl-2 di(paradiméthyl amino phényl) 5-6 as triazine (ST 802)



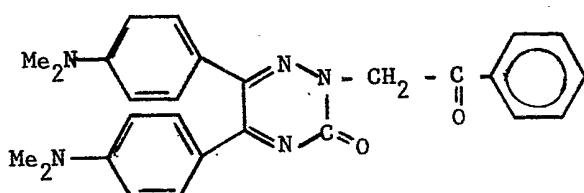
Cristaux oranges

Soluble dans les acides dilués aqueux, l'éthanol, le benzène, le chlorure de méthylène et le chloroformé.

10 Insoluble dans l'eau, les bases diluées et l'éther.

Point de fusion : 194°C.

Exemple 4 : Oxo-3 acétophényl-2 di (paradiméthylaminophényl) 5-6 as triazine (ST 813)



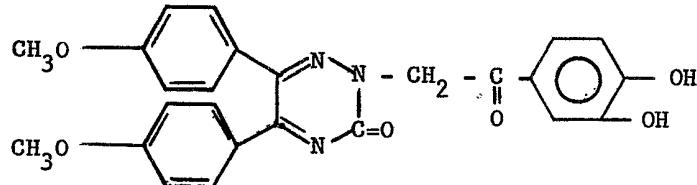
15 Cristaux oranges

Soluble dans les acides dilués aqueux, le chlorure de méthylène et le chloroformé.

Insoluble dans l'eau, les bases diluées, le benzène, l'éthanol et l'éther.

Point de fusion : 258°C.

Exemple 5 : Oxo-3 (3,4 dihydroxyphénacyl)-2 di(paraméthoxy phényl) 5-6 as triazine (ST 827)



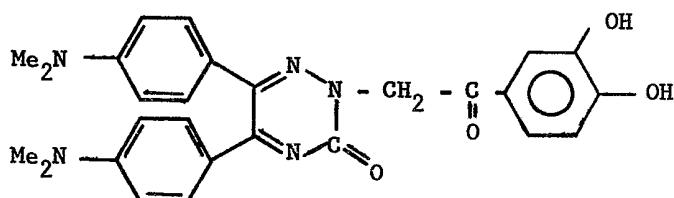
Cristaux jaunes

Soluble dans les bases diluées et l'éthanol

5 Insoluble dans l'eau, les acides dilués, le benzène, le chlorure de méthylène et l'éther

Point de fusion : 192°C puis 224°C.

Exemple 6 : Oxo-3 (3,4 dihydroxyphénacyl)-2 di(paradiméthylaminophényl) 5-6 as triazine (ST 842)



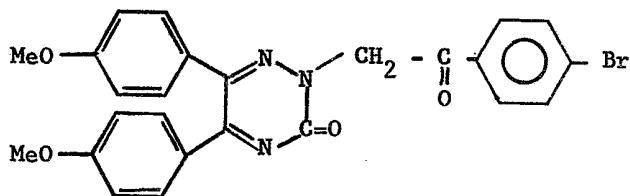
10 Cristaux rouges

Soluble dans les acides et les bases dilués et l'éthanol

Insoluble dans l'eau, le benzène, le chlorure de méthylène, l'éther.

Point de fusion : 260°C.

Exemple 7 : Oxo-3 (p-bromophénacyl)-2 di(paraméthoxyphényl) 5-6 as triazine
15 (ST 844)



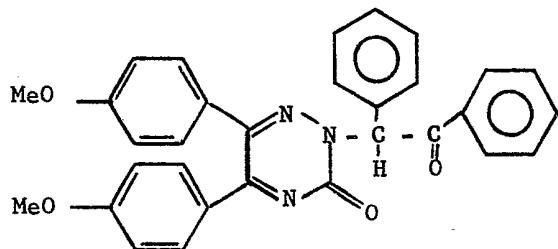
Cristaux jaunes

Soluble dans l'éthanol, le benzène, le chlorure de méthylène, le chloroforme

Insoluble dans l'eau, les acides et bases dilués

Point de fusion : 200°C.

Exemple 8 : Oxo-3 (α phénylacétophénone)-2 di (paraméthoxyphényl)-5-6 as triazine (ST 908)



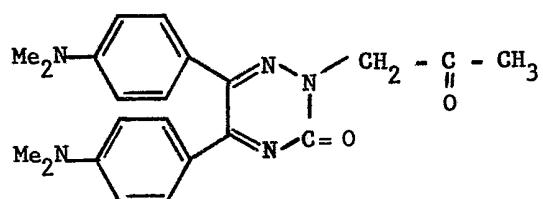
Cristaux jaunes

Insolubles dans l'eau, les acides et les bases dilués

5 Soluble dans l'éthanol, le chlorure de méthylène, le chloroforme et l'éther

Point de fusion : 145°C.

Exemple 9 : Oxo-3 acétonyl-2 di(paradiméthylaminophényl) 5-6 as triazine (ST 910)



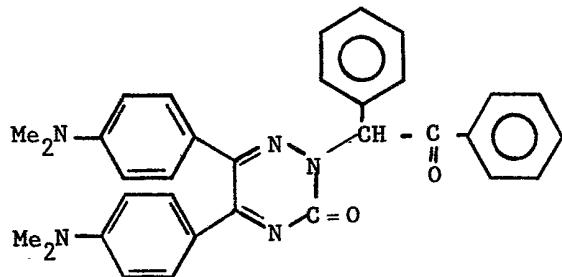
10 Cristaux oranges

Insoluble dans l'eau et les bases diluées, le benzène et l'éther

Soluble dans les acides dilués, l'éthanol, le chlorure de méthylène et le chloroforme.

Point de fusion : 228°C.

15 Exemple 10 : Oxo-3 (α phénylacétophénone)-2 di(paradiméthyl aminophényl) 5-6 as triazine (ST 911)



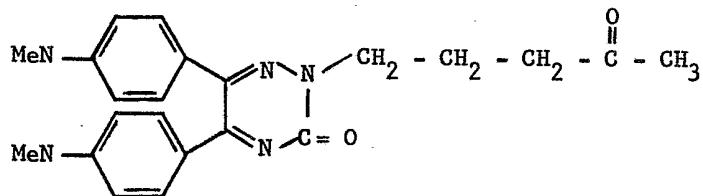
Cristaux orangés

Insoluble dans l'eau, les bases diluées, l'éthanol et l'éther

Soluble dans les acides dilués, le benzène, le chlorure de méthylène et le chloroforme.

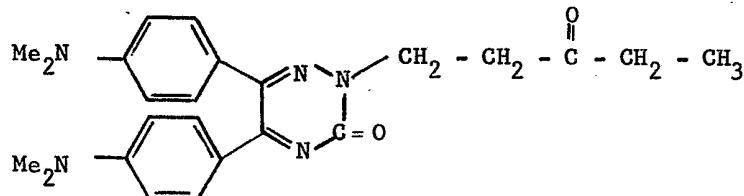
- 5 Point de fusion : 230°C.

Exemple 11 : Oxo-3 (δ propylmethylcétone)-2 di(p-diméthylaminophényl)-5-6 as triazine (ST 924)



Nous avons synthétisé selon le mode opératoire B les molécules suivantes :

10 Exemple 12 : Oxo-3 (δ diéthylcétone)-2 di(paradiméthyaminophényl) 5, 6 as triazine (ST 925)



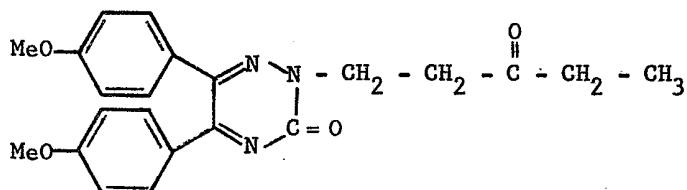
Cristaux jaune-orangés

Insoluble dans l'eau, les bases diluées et l'éther

Soluble dans les acides dilués, l'éthanol, le benzène, le chlorure de méthylène et le chloroforme.

- 15 Point de fusion : 175°C.

Exemple 13 : Oxo-3 (δ diéthylcétone)-2 di(paraméthoxyphényl)-5, 6 as triazine (ST 966)



Cristaux jaunes

Insoluble dans l'eau, les bases et les acides dilués et l'éther
Soluble dans l'éthanol, le benzène, le chlorure de méthylène et le chloroforme

5 Point de fusion : 100°C.

EXPERIMENTATIONS

Les composés chimiques précédemment décrits ont fait l'objet d'essais toxicologiques, pharmacologiques et cliniques qui ont permis de mettre en évidence d'intéressantes propriétés antalgiques.

10 Par commodité, ils sont désignés par leur numéro de code.

a) Toxicologie

L'étude de la toxicité a été effectuée chez la souris conventionnelle pesant environ 20 grammes.

Les substances ont été administrées par voie orale et intrapéritonéale.

15 Les doses létales 50 sont exprimées en mg/kg et ont été calculées selon la méthode de MILLER et TAINTER, Proc. Soc. Exper. Biol. Med. 1944, 57, 261.

A titre d'exemple dans le tableau ci-dessous figurent quelques valeurs de doses toxiques provoquant 50 % de mortalité.

	Composés	DL ₅₀ voie orale mg/kg	DL ₅₀ voie I.P. mg/kg
20	ST 753	>1500	> 500
	ST 765	>2000	>1000
	ST 802	>1500	
	ST 813	>1000	~ 750
	ST 827	>1000	
	ST 842	>1000	
	ST 844	>2000	~ 800
	ST 908	>1000	> 500
	ST 910	>1500	
	ST 911	>1000	
25	ST 924	>1500	
	ST 925	>1000	> 500
	ST 966	>2000	
30			

Aux doses administrées, les doses létales 50 n'ont pas été atteintes.

Compte-tenu de leur activité, ces composés chimiques présentent des index thérapeutiquement très élevés, plus particulièrement les ST 753, 765 802, 910.

5 b) Propriétés antalgiques

L'activité sur le test des contorsions à la phénol benzoquinone (selon SIEGMUND et Coll. - J. Pharm. Exptl. Ther. 1957, 119, 453) a été déterminée après administration du produit per os ; la dose est exprimée en mg/kg chez la souris 30 minutes avant l'injection intra-péritonéale de l'agent algogène.

10 Les résultats sont exprimés en pourcentage de variation du nombre de contorsions ; pour les molécules les plus actives, nous avons déterminé la dose qui provoque 50 % de diminution des contorsions DE₅₀.

Dans le tableau ci-dessous nous avons répertorié les molécules dont 15 l'activité est supérieure ou égale à celle de la glafénine (DE₅₀ ≈ 40).

Composé	% diminution à 100 mg/kg	DE ₅₀ mg/kg
ST 753	- 80 %	15
ST 765	- 90 %	10
ST 802	- 90 %	5
ST 910	- 93 %	4
ST 924	- 83 %	7
ST 925	- 80 %	5

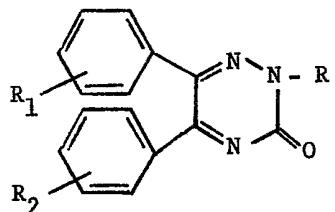
20 c) Applications thérapeutiques

25 Ces molécules et plus particulièrement les ST 753, 765 qui sont les moins colorantes et les mieux tolérées par administration répétée sont utilisables dans le traitement des algies et plus particulièrement pour le traitement de fond des migraines.

30 Ces molécules sont dépourvues d'effet anti-inflammatoire et nous n'avons constaté aucun effet ulcérogène selon les critères de PFEIFER et LEWAL DOWFKI (Arch. Int. Pharmacodyn. 1971, 190, 5).

REVENDICATIONS

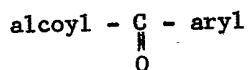
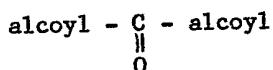
1) Les composés chimiques nouveaux de formule générale :



$R_1 R_2$ sont identiques ou différents ; ils représentent un atome d'hydrogène, d'halogène, un alcoxy ou un groupe dialcoylamino.

R est un groupe contenant une fonction cétonique ; ce groupe peut se schématiser :

5 tiser :



Les groupes alcoyles comprennent de 1 à 5 atomes de carbone ; ils sont linéaires ou ramifiés ; les groupes aryles sont des phényles benzyles, naphtyles, furyles, pouvant être substitués.

2) Les composés chimiques selon la revendication 1 et plus particulièrement :

- 10 ST 753 Oxo-3 acétonyl-2 di(paraméthoxyphényl) 5-6 as triazine
 ST 765 Oxo-3 α méthylacétonyl-2 di(paraméthoxyphényl) 5-6 as triazine
 ST 802 Oxo-3 α méthylacétonyl-2 di(p-diméthylaminophényl) 5-6 as triazine
 ST 910 Oxo-3 acétonyl-2 di(p-diméthylaminophényl) 5-6 as triazine
 ST 924 Oxo-3 (δ propylméthylcétone)-2 di(p-diméthylaminophényl) 5-6 as
 15 triazine
 ST 925 Oxo-3 (δ diéthylcétone)-2 di(paradiméthylaminophényl) 5-6 as triazine.

- 20 3) Un procédé de préparation permettant d'obtenir les molécules selon les revendications 1 et 2 et qui consiste à traiter les diaryl triazines par une halogéno cétone.

- 4) A titre de médicaments utilisables en thérapeutique humaine ou vétérinaire les composés selon les revendications 1 et 2 doués de propriétés antalgiques et antiagrégantes.
- 5) Les compositions contenant à titre de principe actif un composé selon 5 les revendications 1, 2 et 4 utilisées en thérapeutique et plus particulièrement dans le traitement des migraines.
- 6) Les compositions selon la revendication 5 contenant d'autres principes actifs associés aux dérivés de la revendication 1.
- 7) Les compositions contenant les excipients appropriés et les véhicules 10 galéniques permettant l'administration par voie orale, injectable, locale ou rectale.